



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

numéro 43 - septembre 2003

MAJUSCULES

Lettres de la Société pédagogique vaudoise
Allinges 2, 1006 Lausanne, tel. 021/617 65 59
www.spv-va.ch spvaud@bluewin.ch

J.A.B
1000 Lausanne 19

Retour : SPV, cp 127
1000 Lausanne 19
paraît 4 à 6 x l'an

Spécial 29 octobre 2003

forum SPV

Un comité dynamique, composé de collègues enseignants et membres SPV, s'est réuni à plusieurs reprises pour organiser cet événement dans le prolongement d'une des résolutions prises par l'Assemblée des délégués de 2002.

La demande de la SPV était de voir le DFJ prendre en main une telle initiative, estimant qu'il était important d'offrir une vitrine aux collègues qui cherchent des solutions originales ! Malheureusement, à ce jour, son message n'a pas été entendu.

Qu'à cela tienne, le forum existe grâce aux compétences et à l'engagement de collègues qui n'attendent qu'un seul retour : votre participation !

Lisez attentivement les documents relatifs au Forum, et ...à vos crayons !

Le programme vaut le déplacement !

Le secrétaire général

Budget 2004 de l'Etat coup de gueule !

Près de 1,5 milliards d'ores et déjà économisés sur nos salaires!

Vous l'avez certainement lu dans la presse, le Conseil d'Etat désire à nouveau réduire le déficit annuel par des mesures à court terme, malgré "le pacte de non-agression" signé avec les fonctionnaires.

Pour mémoire, l'accord signé avec la FSF prévoyait **une opération blanche sur 5 ans**. Les économies devant apparaître plus fortement dès la troisième année de la mise en application cette loi.

Or, 2004 est la deuxième année de ce difficile exercice négocié sur 5 ans. Il est légitime d'attendre de la part du Conseil d'Etat qu'il mette tout en oeuvre pour expliquer la logique d'une augmentation de déficit, vu les bénéfices attendus ces prochaines années.

Ainsi, la nouvelle Loi sur le personnel permettra à l'Etat d'économiser - estimation raisonnable - 1 à 2 milliards, sur la masse salariale de son personnel, en 25 ans, de manière non linéaire*. Cela représente donc 60 millions par année, en moyenne.

On comprendra pourquoi la colère gronde face à la volonté de l'Etat d'effectuer des coupes dans le personnel administratif (300 emplois de moins en 3 ans), et de vouloir diminuer la masse salariale de 14 millions, en 2004, alors qu'il s'est engagé dans une action à long terme qui lui rapportera bien plus que ce qu'il n'économise aujourd'hui.

* la courbe augmentera fortement d'ici 15 ans environ, puisque liée à la diminution du montant des annuités

150 à 200 postes de travail menacés dans le secteur parapublic !

L'Etat de Vaud réduit de presque 10% le budget alloué au secteur parapublic qui prend en charge des enfants et adultes handicapés (la moitié de son propre chef, l'autre moitié en ne reprenant pas la charge transférée de la Confédération aux cantons).

L'Etat se trompe s'il imagine que ce secteur de l'économie est moins mobilisable qu'un autre !

hlr